

<https://www.snetap-fsu.fr/Stages-en-entreprise-dans-l-enseignement-agricole-la-DGER-promet-une-nouvelle-note-de-service-en-octobre.html>



# Stages en entreprise dans l'enseignement agricole : la DGER promet une nouvelle note de service en octobre

**2024** Date de mise en ligne : vendredi 19 juillet 2024

- Pédagogie - Stage en milieu professionnel -

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

A la demande des élu.es de l'Elan Commun, la [DGER](#) a réuni un groupe de travail issu du [CNEA](#) concernant les stages et séquences en entreprises dans l'enseignement agricole le 9 juillet dernier.

## Des questions restées en suspend tout au long de l'année

Depuis la rentrée 2023, l'Elan Commun demandait la réunion de ce GT suite à la publication de nouvelles conventions de stage à l'occasion de la décision gouvernementale du versement de gratifications pour les élèves de la voie professionnelle sous statut scolaire. Ces conventions (documents publiés sous la forme d'annexes) modifiaient notamment tout particulièrement le statut et les responsabilités du professeur référent sans aucun échange et sans modification de la NS de 2017. Nous avons également posé des questions tout au long de l'année concernant les stages d'observation de seconde, leur organisation et le non respect des indications de la note de service.

## Une note de service pour répondre à de nombreuses questions

Après avoir présenté un point d'étape du plan de l'étude contre l'accidentologie en stage, la [DGER](#) a précisé travailler sur la mise à jour de la NS « stages » de 2017. Cette note pourrait notamment répondre à une partie conséquente des questions des personnels. Elle regrouperait en une seule note tous les types de stage et différents sujets majeurs : prendre en compte les questions de discriminations en stage, avancer sur la dématérialisation des stages, produire une convention pour les stages à l'étranger (avec des traductions en langue étrangère), un point sur la médecine du travail...

## Des manques pourtant...

Lors de ce groupe de travail, les élu.es Elan Commun ont reconnu que les différents sujets évoqués dans cette future note de service constituent de réelles et nécessaires avancées. Cependant, nous avons rappelé qu'elle devra aussi mettre à plat le rôle et la responsabilité des enseignant.es référent.es (qui n'ont qu'un rôle pédagogique et à ce titre uniquement signer l'annexe pédagogique de la convention). Qu'elle devra aussi revenir sur la question de la visite pré-stage qui ne peut en aucun cas relever des personnels des [EPL](#) mais uniquement de l'inspection du travail. Qu'elle devra aussi avancer sur l'organisation de la médecine scolaire et la question toujours problématique des visites médicales pré-stage. Qu'elle devra enfin rappeler la nécessaire mise en place d'un plan de formation initiale et continue sur l'accompagnement de ces stages en entreprise sans jamais oublier que les collègues [AESH](#) sont aussi concernés car il.elle.s peuvent être amené.es à accompagner des élèves en PFMP.

*Post-scriptum :*

*Prochain GT CNEA : septembre 2024*

*Publication d'un nouvel arrêté et d'une nouvelle instruction technique : octobre 2024*